



GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **16 décembre 2010**

Délibération n° 2010-1915

commission principale : développement économique

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Attribution d'une subvention à l'association "Jeunes Ambassadeurs" - Année 2010

service : Direction des relations internationales

Rapporteur : Monsieur Collomb

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : vendredi 3 décembre 2010

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : lundi 20 décembre 2010

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Buna, Mme Guillemot, M. Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Brachet, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Crédoz, Mme Gelas, M. Claisse, Mme Frih, MM. Rivalta, Appell, Ariagno, Augoyard, Balme, Mme Bargoïn, MM. Barret, Barthelémy, Mme Benelkadi, M. Bernard B., Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Broliquier, Buffet, Mmes Cardona, Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Fleury, Fournel, Galliano, Geourjon, Gignoux, Gillet, Gléréan, Goux, Havard, Huguet, Imbert Y., Joly, Kabalo, Lambert, Le Bouhart, Lelièvre, Léonard, Lévêque, Llung, Longueval, Louis, Lyonnet, Meunier, Millet, Morales, Muet, Ollivier, Petit, Pili, Plazzi, Quiniou, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rudigoz, Sturla, Suchet, Terrot, Mme Tifra, MM. Touraine, Uhlrich, Mme Vallaud-Belkacem, M. Vaté, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Mme Yéréman.

Absents excusés : MM. Reppelin (pouvoir à M. Abadie), Da Passano (pouvoir à M. Vincent), Mme Elmalan (pouvoir à M. Balme), MM. Charrier (pouvoir à Mme Besson), Daclin, Philip (pouvoir à M. Kimelfeld), Mme Pédrini, MM. Passi (pouvoir à M. Claisse), Charles (pouvoir à M. Buna), Bernard R. (pouvoir à Mme Gelas), Bouju (pouvoir à Mme Vullien), Mme Peytavin (pouvoir à M. Millet), MM. Vesco (pouvoir à M. Desbos), Assi (pouvoir à M. Petit), Julien-Laferrière, Mmes Bailly-Maitre (pouvoir à M. Le Bouhart), Baume (pouvoir à Mme Vessiller), Bocquet (pouvoir à M. Quiniou), MM. Braillard (pouvoir à Mme Frih), Chabert (pouvoir à M. Gignoux), Chabrier, Forissier (pouvoir à M. Meunier), Gentilini (pouvoir à M. Terrot), Grivel (pouvoir à M. Bousson), Guimet (pouvoir à M. Lyonnet), Imbert A. (pouvoir à M. Desseigne), Jacquet (pouvoir à M. Lévêque), Justet, Mme Levy (pouvoir à M. Buffet), MM. Pillon (pouvoir à Mme Cardona), Réale (pouvoir à M. Plazzi), Rousseau (pouvoir à M. Suchet), Sangalli (pouvoir à Mme Roger-Dalbert), Thévenot (pouvoir à M. Cochet), Touléron (pouvoir à M. Fournel), Vurpas (pouvoir à M. Crimier).

Absents non excusés : Mme Dognin-Sauze, M. Blein, Mme Ait-Maten, M. Albrand, Mme Bab-Hamed, M. Genin, Mme Ghemri, M. Giordano, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Lebuhotel, Nissanian, Mmes Palleja, Perrin-Gilbert, Pesson, Pierron, MM. Serres, Thivillier, Turcas, Vergiat.

Séance publique du 16 décembre 2010**Délibération n° 2010-1915**

commission principale : développement économique

objet : **Attribution d'une subvention à l'association "Jeunes Ambassadeurs" - Année 2010**

service : Direction des relations internationales

Le Conseil,

Vu le rapport du 24 novembre 2010, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Dans le cadre du plan de mandat 2008-2014 de la Communauté urbaine de Lyon, l'Université a été identifiée comme une priorité stratégique : la qualité et l'intensité des partenariats entre sphère économique et milieux académiques constituent en effet un levier essentiel pour le développement de la métropole lyonnaise.

Trois enjeux majeurs ont ainsi été identifiés :

- positionner l'Université dans le dynamisme entrepreneurial de la métropole et le transfert de technologies afin de mieux connecter l'Université aux milieux économiques par des actions visant, entre autres, le développement de l'esprit d'entreprendre,
- élaborer le schéma de développement et d'aménagement universitaire. Au-delà du plan campus, il s'agit de mettre aux standards internationaux l'offre d'accueil sur les campus de l'agglomération,
- soutenir le pôle de recherche et d'enseignement supérieur - Université de Lyon pour une université forte. Cela se traduit par la valorisation de la marque Université de Lyon à l'international, en structurant une offre de formation attractive et en offrant un accueil performant aux chercheurs, notamment étrangers.

Dans ce cadre, la Communauté urbaine souhaite apporter son soutien à l'association "Jeunes Ambassadeurs".

Programme "Jeunes Ambassadeurs"

Le programme "Jeunes Ambassadeurs" a été créé en 1999 à l'initiative de dirigeants d'entreprises aidés par la Chambre de commerce et d'industrie de Lyon et en partenariat avec les quatre grandes écoles du pôle économique nord-ouest de Lyon, l'Aderly, l'office de tourisme de Lyon et les transports en commun lyonnais. En 2005, ce programme a été confié à l'association "Jeunes Ambassadeurs".

L'association "Jeunes Ambassadeurs" permet aux étudiants étrangers de découvrir le tissu économique et le potentiel scientifique régional ainsi que la diversité de l'offre culturelle par le biais d'un parrainage avec un cadre ou un dirigeant d'entreprise. En contrepartie, les Jeunes Ambassadeurs font bénéficier aux entreprises lyonnaises de contacts et de réseaux dans leurs pays d'origines.

Depuis la création du programme, il y a 10 ans, 1 200 étudiants issus de 80 pays différents ont adhéré au réseau des Jeunes Ambassadeurs de Lyon ou de Saint Etienne.

Bilan de l'année scolaire 2009/2010

La promotion 2009/2010 a compté 167 étudiants issus de 38 pays différents. 19 grandes écoles et universités et plus de 150 entreprises ont participé à cette promotion :

- recrutement de 54 nouveaux tuteurs et renouvellement d'une partie de l'effectif,
- augmentation du nombre d'établissements d'enseignement supérieur participant au programme "Jeunes Ambassadeurs", 19 établissements pour l'année 2009/2010 contre 16 pour l'année 2008/2009,
- création d'un nouveau site internet pour en faire un véritable outil d'animation du réseau (actualités économiques et culturelles, information sur l'avancée des projets portés par les jeunes ambassadeurs, mise en ligne de propositions de stages pour les étudiants, création d'une communauté Facebook),
- développement des actions d'animation et de suivi du réseau international : diffusion de la lettre d'information économique de la Communauté urbaine et de la lettre d'information Only Lyon portant sur l'actualité économique et internationale de l'ensemble des partenaires économiques,
- organisation de la soirée spéciale pour fêter les 10 ans du programme et remise du prix du meilleur Jeune Ambassadeur de la décennie.

Par délibération n° 2009-0740 du 11 mai 2009, le conseil de Communauté a attribué une subvention d'un montant de 28 500 € au profit de l'association "Jeunes Ambassadeurs" pour son programme d'actions 2009.

Programme d'actions 2010

Les objectifs pour l'année scolaire 2010/2011 s'inscrivent dans la continuité du plan d'action 2009/2010 :

- maintien du nombre de binômes entreprises-étudiants sur Lyon,
- augmentation de la participation au programme des établissements d'enseignement supérieur de Lyon avec l'appui du Pôle de recherche et d'enseignement supérieur - Université de Lyon,
- organisation de la soirée de gala et remise des trophées le 6 avril 2010 à l'Hôtel de ville de Lyon sous la bannière Only Lyon, avec diffusion d'outils de communication expliquant la démarche,
- mise en place du programme prévisionnel événementiel,
- rapprochement avec le Pôle de recherche et d'enseignement supérieur dans le cadre de la politique d'accueil international,
- création et animation d'un club des Tuteurs.

Budget pour l'année scolaire 2010/2011

Dépenses	Montant (en €)	Recettes	Montant (en €)
salaires & charges	67 500	subvention région Rhône-Alpes	20 000
frais divers de fonctionnement	3 490	Subvention Communauté urbaine de Lyon	18 000
frais postaux	1 700	subvention département du Rhône	11 400
honoraires comptables & juridiques	2 900	partenariat CCI de Lyon	4 000
grands événements annuels	24 860	subvention Saint Etienne Métropole	5 000
planning de visites et découvertes	1 200	subvention département de la Loire	5 000
club des tuteurs	2 000	subvention CCI Saint Etienne Montbrison	5 000
développement + hébergement site Internet	5 000	autres subventions	5 000
		Total subventions	73 400

		adhésions entreprises	22 000
		adhésions établissements d'enseignement supérieur	13 250
		Total cotisations des membres	35 250
Total charges	108 650	Total produits	108 650

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 18 000 € au profit de l'association "Jeunes Ambassadeurs" pour son programme d'actions 2010 ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 18 000 € au profit de l'association "Jeunes Ambassadeurs" pour son programme d'actions 2010,

b) - la convention à passer entre la Communauté urbaine et l'association "Jeunes Ambassadeurs" définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - **Autorise** monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - **La dépense** de fonctionnement sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal de la Communauté urbaine - exercice 2010 - compte 657 480 - fonction 048 - opération n° 2029.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 20 décembre 2010.